



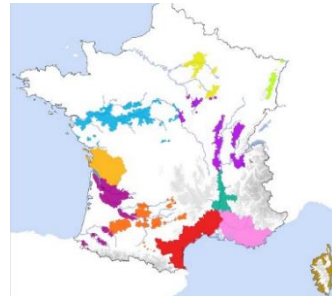
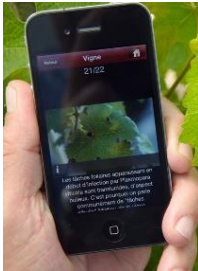
L'Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV) a publié un article sur son site reprenant les « 10 Règles d'or de la protection du vignoble » permettant d'aborder 10 points importants pour protéger son vignoble efficacement en optimisant l'usage de produits pour en réduire leur utilisation. Ils s'articulent autour de ces 3 axes :

ANALYSER

DECIDER

OPTIMISER

- 1) Savoir reconnaître et identifier les maladies grâce aux outils mis à dispositions
- 2) Observer ses parcelles pour évaluer l'état sanitaire des cultures, se référer aux BSV régionaux
- 3) Utiliser les outils de modélisation disponibles pour prévoir les risques sanitaires encourus sur l'exploitation



- 4) Prendre en compte les prévisions météo
- 5) Adapter le traitement à la situation, utiliser les outils de modélisation (EPIcure/Optidose)
- 6) Choisir son produit en fonction des distances des Zones Non Traitées (ZNT)
- 7) Gérer le risque de résistance

- 8) Procéder au contrôle obligatoire du pulvérisateur.
- 9) Optimiser le réglage du pulvérisateur
- 10) Traiter face par face et utiliser des panneaux récupérateurs.



10 règles pour protéger sa vigne efficacement en limitant le recours aux produits phytosanitaires.

L'IFV, un institut technique au service de l'ensemble de la filière viticole

L'article présenté renvoie ainsi vers les outils qui y sont décrits (EPIcure, Optidose, diagnoplant, Ephytia...) et présente aussi les fiches techniques réalisées par l'IFV.

L'IFV propose ainsi sur son site plusieurs rubriques abordant les sujets d'actualités du monde viticole mais aussi une base documentaire permettant d'accéder à une grande diversité de ressources techniques (fiche maladie, fiches techniques alternatives...) pour réduire l'usage des produits phytosanitaires en viticulture.

Pour en savoir plus :
Les 10 règles d'or de la protection du vignoble



Pour aller plus loin :
Agroécologie en viticulture : 3 outils complémentaires

